

Changement de taux TVA 2010/2011

Ce document traite du changement des taux TVA au 1^{er} janvier 2011 dans les programmes de facturation Crésus : Crésus Facturation, Crésus Achats Ventes et Crésus Gestion PE.

Le taux TVA appliqué dépend uniquement de la **date à laquelle une prestation est fournie**¹.

Ceci implique que les nouveaux taux TVA s'appliquent déjà pour une facture émise en 2010 si celle-ci porte sur des prestations futures (au-delà du 31 décembre 2010). À l'inverse, si une facture de 2011 porte sur une prestation fournie entièrement en 2010, les anciens taux TVA s'appliquent.

Pour une prestation à cheval sur 2010 et 2011, il faut en principe **appliquer les deux taux**, au prorata. Cette façon de faire est difficilement praticable dans Crésus, car le nombre de différents taux à considérer est élevé (6 taux possibles : anciens/nouveaux et normal/réduit/hébergement). Au vu du nombre limité de ces cas, Epsitec a décidé, pour les programmes de facturation Crésus, de ne pas implémenter cette fonctionnalité.

Conséquence : si une prestation est à cheval entre 2010 et 2011, il faut impérativement établir **deux factures séparées** dans Crésus pour ces cas (une à l'ancien taux, une au nouveau taux).

Marche à suivre

Mettre à jour les logiciels de facturation et de comptabilité Crésus :

- Crésus Facturation (version 8.4)
- Crésus Achats Ventes (version 8.4)
- Crésus Gestion PE (version 8.4)
- Crésus Comptabilité (version 8.4)

Cette mise à jour permet :

1. de contrôler les taux TVA appliqués pour toutes les nouvelles factures;
2. d'indiquer une date ou une période de prestation qui viendra s'imprimer sur les documents modèles;
3. de corriger simplement – mais manuellement – les taux TVA pour les prestations à partir du 1.1.2011, mais déjà facturées en 2010;
4. de corriger définitivement les taux TVA dès le 1.1.2011;
5. de corriger simplement – mais manuellement – les taux TVA pour les prestations jusqu'au 31.12.2010 mais encore facturées en 2011.

Notes

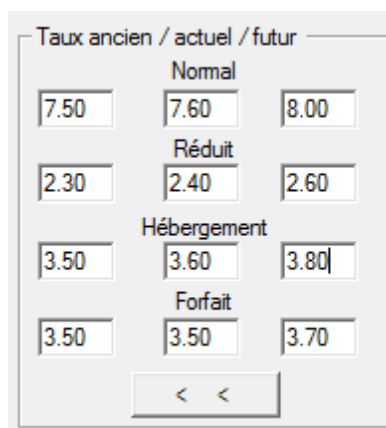
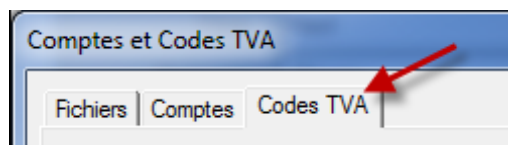
Seule la réglementation TVA officielle fait foi. Les programmes Crésus ne sont que des outils à utiliser judicieusement. Epsitec SA ne peut être tenu pour responsable d'une mauvaise utilisation de ses logiciels.

¹ Pour une facture établie au moment de la livraison, la date de la prestation coïncide avec la date de la facture.

Utilisation dans Crésus Facturation

Réglages des taux TVA, dès la mise à jour

Il faut passer en mode complet, puis ouvrir le menu *Données, Comptes et TVA*. Dans le dialogue, choisir l'onglet *Codes TVA*.

A screenshot of the 'Taux ancien / actuel / futur' dialog box. The title bar reads 'Taux ancien / actuel / futur'. The dialog is organized into four sections: 'Normal', 'Réduit', 'Hébergement', and 'Forfait'. Each section contains three input fields for 'ancien', 'actuel', and 'futur' rates. At the bottom, there is a button with two left-pointing arrows '< <'.

Normal		
7.50	7.60	8.00

Réduit		
2.30	2.40	2.60

Hébergement		
3.50	3.60	3.80

Forfait		
3.50	3.50	3.70

Il faut ensuite compléter les divers taux selon le réglementation TVA en vigueur.

La colonne centrale, *actuel*, est utilisée par défaut pour toutes les nouvelles factures créées.

Une fois que ces taux sont réglés, les nouvelles factures vont prendre les taux actuels comme taux TVA de référence pour toute nouvelle facture client ou fournisseur.

Réglages des taux TVA au 1^{er} janvier 2011

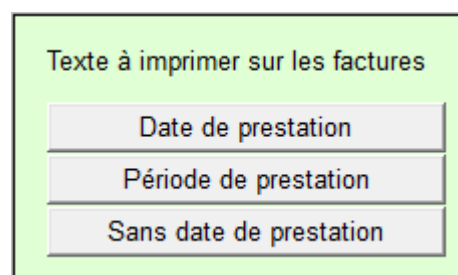
Au premier janvier 2011, c'est à dire dès le jour d'application du nouveau taux TVA, il faut revenir dans les réglages ci-dessus pour décaler les taux et adapter les taux correspondants à la réglementation en vigueur. Le bouton « < < » décale les taux ; il sera à nouveau possible de saisir des taux futurs.

Réglage des textes sur les factures

L'indication de la date de la prestation est possible sur les factures. Ce réglage doit se faire dans les réglages de facturation, (ALT+8) onglet « Achats ».

Il y a 3 cas possibles :

1. Il n'y a qu'une date introduite, texte proposé : *Date de prestation*
2. Il y a 2 dates, début et fin, texte proposé : *Période de prestation*
3. Il n'y a aucune date, texte proposé : *Date de prestation = date de facture*

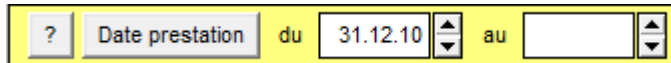
A screenshot of the 'Texte à imprimer sur les factures' dialog box. The title bar reads 'Texte à imprimer sur les factures'. There are three buttons stacked vertically: 'Date de prestation', 'Période de prestation', and 'Sans date de prestation'.

Texte à imprimer sur les factures
Date de prestation
Période de prestation
Sans date de prestation

Vous pouvez adapter ces textes à votre convenance, enlever complètement le texte pour le cas où il n'y a aucune date par exemple. Si vous avez une application multilingue, vous pouvez choisir ces textes pour chacune des langues dans les dialogues.

Indication de la période de prestation

L'écran de saisie des factures comprend une nouvelle zone qui permet d'indiquer la date ou la période de prestation. Le bouton « ? » permet d'enregistrer une date de prestation, utilisée par le bouton *Date de prestation* qui place cette date dans la case « du... ». Il est bien entendu possible d'indiquer l'une ou l'autre date manuellement.

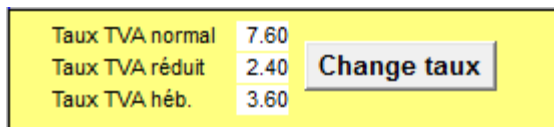


Impression sur la facture, les textes sont repris de vos réglages :

- Si les 2 dates sont vides : *Date de prestation = date de facture*
- Si la première date est remplie : *Date de prestation : « Date 1 »*
- Si les 2 dates sont remplies : *Période de prestation du « Date 1 » au « Date 2 »*

Changement de taux pour une facture

Pour changer les taux TVA d'une facture, il faut aller dans l'onglet *Paramètres*. Les taux TVA réglés dans *actuel* sont repris par défaut. Le bouton *Change taux* permet d'alterner entre les taux futurs, anciens et actuels, en boucle.



Taux TVA normal	7.60
Taux TVA réduit	2.40
Taux TVA héb.	3.60

Change taux

Cela permet de :

- mettre des taux 2011 sur une facture 2010, si les prestations facturées concernent une période dès le 1^{er} janvier 2011;
- mettre des taux 2010 sur une facture 2011, si les prestations facturées concernent une période jusqu'au 31 décembre 2010.

Pour les factures reçues des fournisseurs il faut aller dans l'onglet *Paramètres* où il est possible d'y effectuer le même réglage.

Utilisation dans Crésus Achats Ventes et Gestion PE

Réglages des taux TVA

Il faut passer dans les réglages généraux, puis dans l'onglet *TVA et imprimantes*.
Il faut y compléter les divers taux selon la réglementation TVA en vigueur.



Taux TVA de base			
	Ancien	Actuel	Futur
Normal	7.50	7.60	8.00
Réduit	2.30	2.40	2.60
Hébergement	3.50	3.60	3.80
Forfait	3.50	3.50	3.80

<<< Décale

La colonne centrale, *Actuel*, est utilisée pour toutes les nouvelles fiches créées.

Réglages des taux TVA, au 1^{er} janvier 2011

Au premier janvier 2011, c'est à dire dès le jour d'application du nouveau taux TVA, il faut revenir dans les réglages ci-dessus pour décaler les taux et adapter les taux correspondants à la réglementation en vigueur. Le bouton « <<< Décale » décale les taux ; il sera à nouveau possible de saisir des taux futurs.

Réglage des textes sur les factures

L'indication de la date de la prestation est possible sur les factures. Ce réglage doit se faire dans les réglages de facturation, onglet « Factures ».



Texte à imprimer sur les factures
Date de prestation
Période de prestation
Sans date de prestation

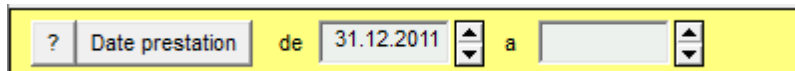
Il y a 3 cas possibles :

4. Il n'y a qu'une date introduite, texte proposé : *Date de prestation*
5. Il y a 2 dates, début et fin, texte proposé : *Période de prestation*
6. Il n'y a aucune date, texte proposé : *Date de prestation = date de facture*

Vous pouvez adapter ces textes à votre convenance, enlever complètement le texte pour le cas où il n'y a aucune date par exemple. Si vous avez une application multilingue, vous pouvez choisir ces textes pour chacune des langues dans les dialogues.

Indication de la période de prestation

L'écran de saisie des factures, onglet *Détails*, comprend une nouvelle zone qui permet de saisir la date ou la période de prestation. Le bouton « ? » permet d'enregistrer une date de prestation, utilisée par le bouton *Date de prestation* qui place cette date dans la case « *du...* ». Il est bien entendu possible d'indiquer l'une ou l'autre date manuellement.



Impression sur la facture, les textes sont repris de vos réglages

- Si les 2 dates sont vides : *Date de prestation = date de facture*
- Si la première date est remplie : *Date de prestation* : « *Date 1* »
- Si les 2 dates sont remplies : *Période de prestation* du « *Date 1* » au « *Date 2* »

Changement de taux pour une facture

Pour changer les taux TVA d'une facture, il faut aller dans l'onglet *Détails*. Les taux TVA réglés dans *actuel* sont repris par défaut. Le bouton *Change taux* permet d'alterner entre les taux futurs, anciens et actuels, en boucle.

Change Taux	Taux
Taux TVA normal	7.60
Taux TVA réduit	2.40
Taux TVA héb.	3.60

Cela permet de :

- mettre des taux 2011 sur une facture 2010, si les prestations facturées concernent une période dès le 1^{er} janvier 2011;
- mettre des taux 2010 sur une facture 2011, si les prestations facturées concernent une période jusqu'au 31 décembre 2010.

Pour les factures reçues des fournisseurs il faut aller dans l'onglet *Factures* où il est possible d'y effectuer le même réglage.

Documentation éditée par YR+PA; état au 22 avril 2010.

© Copyright 2010, Epsitec SA, 1400 Yverdon-les-Bains. Tous droits réservés.

Les copies d'écran et le fonctionnement peuvent différer des logiciels installés.

Ces descriptions sont non contractuelles.